
AVIS DE RÉUNION PUBLIQUE

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) annonce qu'elle tiendra une réunion publique sur la question suivante :

- Lignes directrices pour l'évaluation environnementale (document sur la portée) du projet d'installation de recherche sur l'énergie thermonucléaire Iter (l'installation Iter) à Clarington, en Ontario.

Iter International Fusion Energy Institute (l'institut Iter) a signalé à la Commission son intention de demander un permis pour préparer l'emplacement et construire l'installation. L'institut mènerait à cette installation des recherches sur la production d'énergie à partir de réactions thermonucléaires contrôlées. L'emplacement proposé est le canton de Clarington, qui est contigu à l'actuelle centrale nucléaire de Darlington.

Le 17 septembre 2001, l'ébauche du document sur la portée de l'évaluation environnementale a été rendue publique. L'évaluation vise à établir si le projet, compte tenu des mesures d'atténuation voulues, est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement. Le public pouvait soumettre ses commentaires sur ce document jusqu'au 19 octobre 2001. La version révisée du document sera rendue publique après le 29 janvier 2002.

La version révisée des lignes directrices, tenant compte des commentaires du public, sera soumise à la Commission aux fins d'évaluation lors d'une réunion publique. Le document sur la portée identifie le projet et précise les facteurs qui seront étudiés dans le cadre de l'évaluation.

La réunion publique concernant le document sur la portée se tiendra le 1^{er} mars 2002 aux bureaux de la CCSN, 280 rue Slater, 14^e étage, Ottawa (Ontario). La réunion publique commencera à 8 h 30 et se déroulera selon l'ordre du jour publié antérieurement.

On acceptera les commentaires écrits du public sur la version révisée du document jusqu'au 18 février 2002. La Commission tiendra compte uniquement des commentaires écrits lors de la réunion. Tous les commentaires doivent être déposés auprès du secrétaire de la Commission à l'adresse suivante :

a/s Mme Carmen Ellyson
Agente des opérations de la Commission Tél. : (613) 996-2026 ou 1-800-668-5284
Commission canadienne de sûreté nucléaire Fax : (613) 995-5086
280, rue Slater, C.P. 1046 Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

La Commission tiendra une audience publique pour l'examen de la demande de permis à une date ultérieure, conformément à la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* et aux Règles de procédure de la CCSN.

Pour plus d'informations sur l'évaluation environnementale, on peut consulter le site web de la CCSN à <http://www.suretenucleaire.gc.ca/fr/regulate/nov01.htm>.

La Commission canadienne de sûreté nucléaire réglemente l'utilisation de l'énergie et des matières nucléaires afin de protéger la santé, la sécurité et l'environnement et de respecter les engagements internationaux du Canada à l'égard de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.